

En lisant la fin de votre discours il paraît que ce que vous appelez *procures* est destiné à recevoir les aumônes ou offrandes faites à la Propagande.

Dans une question aussi sérieuse je ne voudrais pas faire preuve de bel esprit, mais il me semble que si selon le dire de M. Wells le gouvernement italien ne roule pas sur l'or et l'argent, moi à plus forte raison, je pourrai m'écrier: Canadiens, gare à votre bourse. Ces messieurs n'ont fait tant de bruit, ne sont descendus à dénaturer les faits et à vous raconter des mensonges, que dans le but de vous demander votre argent. Et je suis d'autant plus disposé à croire cela que vous, Monsieur le recteur, vous continuez en ajoutant, que le motif du grand honneur de deux *procures* accordées aux canadiens doit être attribué à la connaissance que l'on avait de leur foi ardente, et surtout peut être de leur proverbiale générosité.

Si cette proposition était vraie, pardonnez-moi, Monsieur le recteur, et messieurs les orateurs de la protestation canadienne, il aurait mieux valu, si pour obtenir ces abondantes aumônes, oblations ou donations, vous eussiez pris le chemin le plus court et le plus droit.

A quoi bon paraître persécutés? A quoi bon calomnier? Pourquoi ne pas dire franchement et honnêtement: "La Propagande a besoin d'argent, Sa Sainteté compte sur la générosité de tous les bons catholiques, et elle s'est décidée à ouvrir sur différents points du monde vingt-trois centres pour recueillir l'argent."

Sans offenser personne vous auriez agi honnêtement, ne tâchant pas de tromper la bonne foi des catholiques canadiens par de faux rapports sur les actes du gouvernement italien.

A présent que je pense avoir relevé toutes les erreurs qui